

ECOLE MUSIQUE ET DANSE
TARIFS 2024-2025



EVEIL - INITIATION 3-6 ans				
MUSIQUE et DANSE		TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Revenu fiscal de référence/nombre de parts/12 mois		≤ 500	501-1200	≥ 1201
EVEIL INITIATION 1 3/6 ans	Eveil 1 musique PS/MS	71 €	101 €	110 €
	Eveil 2 musique et danse GS	160 €	226 €	249 €
	Initiation 1 musique CP	160 €	226 €	249 €
	Initiation 1 danse CP	123 €	175 €	193 €

ENFANTS – A partir de 7 ans				
MUSIQUE		TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Revenu fiscal de référence/nombre de parts/12 mois		≤ 500	501-1200	≥ 1201
INITIATION 2 CYCLE 1 CYCLE 2	Formation instrumentale ou vocale et pratique collective obligatoire	308 €	441 €	485 €
HORS CURSUS	Discipline collective seule - A partir de 13 ans	67 €	97 €	106 €
	Percussions Africaines - A partir de 7 ans	103 €	145 €	162 €
DANSE		TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Revenu fiscal de référence/nombre de parts/12 mois		≤ 500	501-1200	≥ 1201
INITIATION 2 CYCLE 1 CYCLE 2	Formation pratique et séances de culture chorégraphique ponctuelles obligatoires	196 €	282 €	308 €
HORS CURSUS A partir de 13 ans	Atelier pratique	126 €	179 €	199 €

ADULTES - A partir de 22 ans				
MUSIQUE		TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Revenu fiscal de référence/nombre de parts/12 mois		≤ 500	501-1200	≥ 1201
CYCLE 1 CYCLE 2	Formation instrumental ou vocal et Discipline collective obligatoire	323 €	464 €	509 €
HORS CURSUS	Discipline coll seule y compris chœur de femmes	94 €	133 €	145 €
	Percussions Africaines	130 €	181 €	198 €
DANSE		TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Revenu fiscal de référence/nombre de parts/12 mois		≤ 500	501-1200	≥ 1201
HORS CURSUS	Atelier pratique	206 €	296 €	323 €

A NOTER : Les administrés hors Baud communauté bénéficient des mêmes tarifs.

Les réductions

Une réduction est accordée pour les élèves qui suivent deux cursus ou plus (deux ou plusieurs cursus musique, ou un cursus musique + un cursus danse par exemple) :

- 20 % sur le deuxième cursus et les suivants, le cas échéant.

En cas de multiple cursus soumis à tarification différente, la réduction de 20% est appliquée à la / aux discipline(s) la/les moins onéreuse(s).

Des réductions sont accordées aux membres d'une même famille, le premier membre étant classé dans la discipline la plus onéreuse :

- Le 2ème membre de la famille bénéficie d'une réduction de 10%
- Le 3ème membre de la famille bénéficie d'une réduction de 15%
- Le 4ème membre de la famille (et les suivants) bénéficie(nt) d'une réduction de 20%

Ces réductions sont cumulables avec la réduction accordée pour les élèves qui suivent deux cursus.

Tarifs locations d'instruments

Les élèves inscrits à l'école de musique et de danse peuvent bénéficier de location d'instruments. La location d'instrument est accordée pour deux ans maximums, sauf pour le violon (pour lequel elle est accordée pour trois années par taille).

Les tarifs sont fixés de la manière suivante :

Instrument (avec étui ou housse)	Tarif annuel de location
Accordéon diatonique	80€
Basse électrique	40€
Batterie	80€
Biniou	80€
Bombarde en si bémol	40€
Djembé	40€
Guitare d'étude	40€
Harpe celtique	120€
Trompette si bémol	80€
Saxophone soprano courbe	80€
Saxophone alto, trombone	100€
Violon d'étude	100€